



Via une prise de participation dans Ascent Rift Valley Fund II, Proparco soutient les PME en Afrique de l'Est



23/12/2020 – Date de signature du projet

FONDS D'INVESTISSEMENT – Secteurs

ETHIOPIE KENYA OUGANDA MULTI-PAYS AFRIQUE – Localisation

PRISE DE PARTICIPATION – Outils de financement

8 254 850 EUROS – Montant du financement

PRISE DE PARTICIPATION DE 10 MUSD – Détails du financement

ASCENT RIFT VALLEY FUND II – Client

IF-B – CES

Ascent Rift Valley Fund II (« ARVF II ») est le second fonds d'investissement à destination des PME d'Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Ouganda) levé par le gestionnaire Ascent Capital. La stratégie d'investissement d'ARVF II sera dans la continuité d'ARVF I: le Fonds vise 10 à 12 prises de participation dans des PME d'Afrique de l'Est. Les secteurs cibles seront ceux fortement exposés à la croissance de la demande intérieure des pays de la région. Les investissements du fonds ARVF II devraient permettre de soutenir un peu plus de 3 000 emplois indirects d'ici à 5 ans au sein des 10 à 12 entreprises sous-jacentes.

Présentation du client

Ascent Rift Valley Fund II (« ARVF II ») est le second fonds d'investissement à destination des PME d'Afrique de l'Est (notamment Ethiopie, Kenya, Ouganda) levé par le gestionnaire Ascent Capital (« Ascent »). Il s'agit du fonds successeur d'ARVF I, premier véhicule levé par Ascent en 2014 (78 MUSD). Depuis sa création en 2012, Ascent a su s'imposer dans la région comme un acteur de premier plan du capital investissement et un partenaire de choix pour les PME. Cette réussite s'explique notamment par son organisation reposant sur un bureau principal à Nairobi où est basée l'équipe d'investissement, et des bureaux satellites à Addis-Abeba et Kampala, qui lui permettent de bénéficier d'une forte présence locale (lui conférant une capacité d'origination et de suivi critiques dans des pays comme l'Ethiopie ou l'Ouganda).

Description du projet

La stratégie d'investissement d'ARVF II sera dans la continuité d'ARVF I. Le Fonds visera 10 à 12 prises de participation majoritaires (ou minoritaires avec de forts droits), pour des tickets moyens de l'ordre de 8 MUSD, dans des PME d'Afrique de l'Est (principalement Ethiopie, Kenya, Ouganda). Les secteurs cibles seront ceux fortement exposés à la croissance de la demande intérieure des pays de la région et notamment les secteurs sociaux (santé, éducation), les produits de grande consommation, la distribution, l'industrie légère ou les services financiers.

Ascent se démarque par sa philosophie d'investisseur majoritaire très impliqué dans la gestion et la l'institutionnalisation de ses participations, très souvent familiales (gouvernance, ESG, recrutement du management, appui commercial, etc.).

Impact du projet

Les investissements du fonds ARVF II devraient permettre de soutenir un peu plus de 3 000 emplois indirects d'ici à 5 ans au sein des 10 à 12 entreprises sous-jacentes, dans lesquelles ARVF II veillera à la mise en place de normes environnementales et sociales satisfaisantes.

Plus largement, le fonds devrait contribuer au dynamisme des marchés de capitaux en Afrique de l'Est, notamment du capital investissement encore peu développé à destination des PME, et générer des recettes fiscales ainsi qu'un effet positif sur la balance commerciale (substitution aux importations) dans les pays cibles.

Cet investissement soutient donc l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique ».